

**MAISON DES ENFANTS
DESHÉRITES (MED)**



**UNDERPRIVILEGED
CHILDREN HOME**

RECEPISSE N°W771000994: amed@associationmed.org Site web: [www. associationmed.org](http://www.associationmed.org)

RAPPORT D'ACTIVITES 2015 - 2017

212 rue Barbara 77310 Saint -Fargeau -Ponthierry Site Web [https://www. associationmed.org](https://www.associationmed.org)

E-mail : amed@associationmed.org /amed_togo@yahoo.fr Cel : 0618121504/ (0033) 618121504

IV .2.3. PROGRAMME ÉDUCATION8

a..... Tableau des enfants du centre MED scolarisés 2015-20178

➤ Au primaire8

➤ Au collège8

b. Tableau de taux de réussite au cours de l'année scolaire 2015-20178

➤ Au primaire8

➤ Au collège9

IV.2.4. PROGRAMME CULTURE ET LOISIRS9

IV.2.5-ETABLISSEMENT D'ACTES DE NAISSANCE10

IV.2.6- RÉINSERTION EN FAMILLE ET RECRUTEMENT10

a.RÉINSERTION EN FAMILLE10

V. DIFFICULTÉS /RECOMMANDATIONS11

V.1. les Difficultés11

V.1.1. Gestion ressources humaines11

V.1. 2.Prise en charge des enfants11

V.1.3. D'ordre matériel11

V.1.4. Recherche et fidélisation des partenaires11

V.2. Recommandations11

VI.....Budget Prévisionnel exercice 2017

..... **Erreur ! Signet non défini.**

CONCLUSION12

INTRODUCTION

La protection de l'enfant est un droit universel reconnu pour ce dernier par la déclaration universelle des droits de l'Homme. Ainsi, chaque enfant quel qu'il soit, d'où il vient, mérite d'être protégé.

Au Togo, ce droit est aussi respecté comme dans la plupart des Etats membre de l'ONU et ayant ratifié cet instrument soit par des actions étatiques ou par les ONG.

Dans la perspective d'accompagner le gouvernement Togolais dans le respect de ce droit, MED «**Maison des Enfants Déshérités**» œuvrant pour la promotion et protection des droits des enfants, a à travers son centre résidentiel pour enfants orphelins et vulnérables (EOV) et a élaboré et mis en oeuvre un plan d'action visant à contribuer à la cause des enfants déshérités et surtout orphelins.

Ce document présente le rapport d'activités exercice 2015-2017. Il s'agit des enfants dont les enquêtes ont révélés une situation de vulnérabilité très élevée et qu'il est impératif de leur porter un regard permanent d'assistance de divers ordres. Ce rapport fait une récapitulation de l'assistance réelle apportée à ces derniers résidents au centre d'accueil de MED d'une part, des difficultés rencontrées au cours de ces années, afin de pouvoir en tirer les leçons pour des échéances futures. Et définir aussi, les perspectives d'avenir.

I. PRESENTATION DE MED , CENTRE RESIDENTIEL .

Créer en Juin 2007, l'ONG Maison Des Enfants Déshérités (MED, est une organisation non gouvernementale qui œuvre dans le domaine de la promotion et de la protection des droits des enfants surtout démunis sur le toute l'étendue du territoire togolais. Elle est basée à Lomé et dispose d'un centre résidentiel qui accueil des EOV et autres enfants en situation vulnérable.

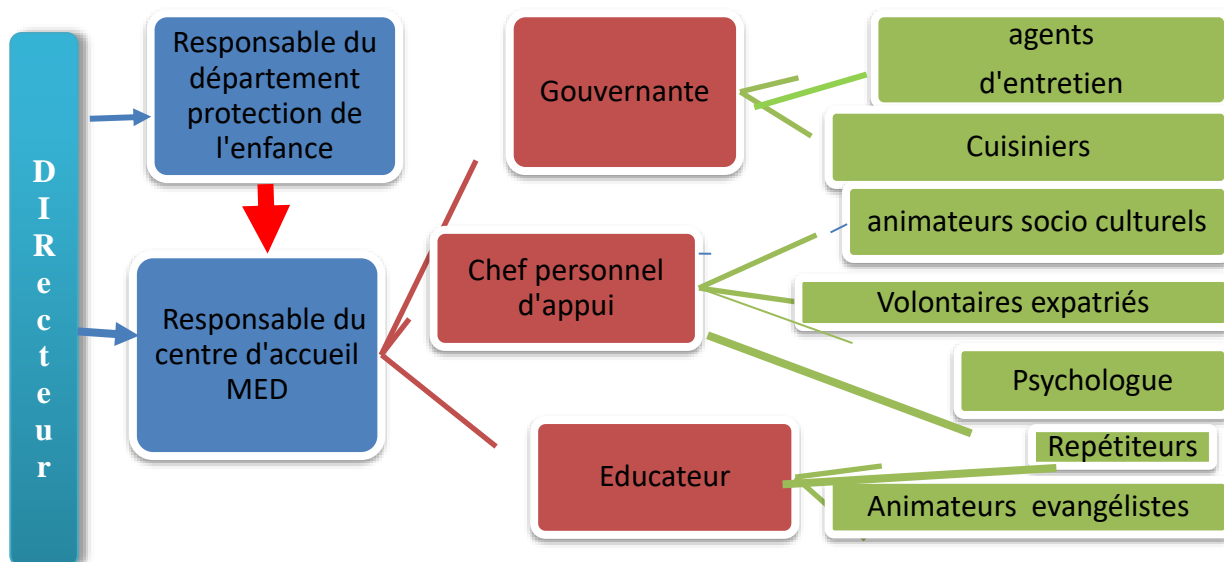
Le centre résidentiel est le reflet des actions de protection des droits des enfants qu'exerce "MED". Il identifie, accueille et prend en charge sur tout les plans les enfants qui arrivent audit centre soit par identification ou par autre moyen mis en place par l'organisation a cet effet.

I.1. Administration et fonctionnement du centre

I.1.1.Administration

Le centre d'accueil résidentiel MED est une unité administrative qui est directement rattaché au département protection des droits des enfants de l'ONG MED sous la direction du Monsieur Louis Rodolphe Efoé ATTIOGBE, Directeur Exécutif. Cette unité est assurée essentiellement par un personnel bénévole et volontaire. Le centre d'accueil de l'ONG "MED" est sous la responsabilité de monsieur BANASSA Narcisse, qui travail comme bénévole à l'ONG "MED" assister de Mme ASSOTI Honorine, volontaire du programme de volontariat de l'Etat. La gestion des enfants est assurée par une nourrisse salariée du nom de madame GBEDEGBE Nathalie.

Organigramme du centre résidentiel de MED



I.1.2. Fonctionnement

Le centre est géré d'une manière hiérarchique. L'admission ou l'insertion familiale d'un enfant relève de la responsabilité du département de la protection. Le centre a pour prérogative de faciliter la réussite professionnelle et sociale des enfants du centre. La vie au centre est réglementée par un règlement intérieur et certaines dispositions ou normes standards prévues à l'endroit des visiteurs et du personnel. Dans le cadre de la gestion quotidienne des enfants, le centre adresse ses besoins sous forme de budget hebdomadaire conformément aux besoins soulevés par la nourrice à son supérieur hiérarchique (chef de département protection). Ce dernier, répond à leurs différents besoins en fonction des ressources disponibles sous l'autorisation du Directeur exécutif.

I.1.3. Vie Au Centre

Un climat d'ambiance et de confiance est la dévotion qui relève de la compétence du personnel. Ainsi, les enfants malgré les différences liées à leurs milieux de provenance, la vie au centre est régie par un règlement intérieur prenant en compte des dispositions des normes standards de l'état fixant l'organisation et le fonctionnement des centres d'accueils résidentiels au Togo. Ainsi, le centre dispose aussi d'un règlement et des dispositions qui sont prévues à l'endroit des visiteurs et du personnel. Les différents entre les enfants sont gérés par la nourrice et le surveillant et parfois par le Directeur Exécutif, affectueusement appelé "Papa" par les enfants. Chaque dortoir est administré par un chef dortoir qui organise les tours d'entretien et de balayage des dortoirs. Les enfants sont associés à la cuisine dans la préparation des mets quotidiens en fonction de leur âge. Il est à noter que les enfants sont venus de diverses horizons du Togo (Kpendjal au nord du Togo ; Tabligbo ; Lomé ; Badougbé) et cela donne un mélange culturel et une vie harmonieuse au centre.

II. Objectifs du centre d'accueil résidentiel de "MED"

Les objectifs du centre se déclinent comme suit :

- Assurer le bien être des enfants par la promotion et la protection de leurs droits.

Plus spécifiquement,

- Assurer une scolarité aux enfants démunis couverts pris en charge par le centre.
- Etablir des actes de naissance aux enfants sans pièce d'identité pris en charge par le centre.
- Veiller à la bonne santé physique, mentale, spirituelle et corporelle des enfants pris en charge par le centre.
- Offrir cadre de vie familiale aux enfants pris en charge par le centre.

212 rue Barbara 77310 Saint -Fargeau -Ponthierry Site Web <https://www.associationmed.org>

E-mail : amed@associationmed.org / amed_togo@yahoo.fr Cel : 0618121504/ (0033) 618121504

III. Grands axes du centre d'accueil résidentiel de "MED"

Au total, quatre axes meublent la vie du centre résidentiel de "MED".

- Identification et Accueil des Enfants
- Prise en charge des enfants orphelins et enfants vulnérables
 - alimentation ;
 - éducation ;
 - santé ;
 - loisirs et cultures
- Etablissement d'actes de naissance
- Réinsertion en famille

IV. Les Activités Réalisés

Pour atteindre ses objectifs, les activités suivantes ont été mises en œuvre durant l'année 2016 notamment :

IV.1. Identification Et Accueil Des Enfants

Pour le compte de l'année 2015-2016, vingt deux (22) enfants ont été accueillis dans le centre résidentiel de l'ONG "MED" dont treize (15) aux cours primaires parmi les quels onze (11) filles et six (06) garçons. Six (06) au collège dont un (1) garçon et (5) filles. Et pour la rentrée 2016-2017 cet effectif a évolué avec 23 enfants dont une universitaire et d'un nourrisson de 6 mois. Il faut noter que ces enfants sont venus de différentes localités du Togo.

IV.2. Prise En Charge Des Orphelins Et Enfants Vulnérables Au Centre Med

D'après la déclaration universelle des droits de l'Homme, l'enfant a besoin d'être protégé, entendu, suivi avec beaucoup d'attention. Et pour son meilleur épanouissement et son bon encadrement, les enfants en institution au centre MED, ont bénéficié des droits les plus élémentaires quelque soit leurs lieux de provenance, leurs classes sociales, leurs religions, leur appartenance ethnique. Durant cette année, les enfants pris en charge dans le centre de l'ONG "MED" ont eu la garantie des droits à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, à la culture et des loisirs.

IV.2.1. Programme alimentation



L'alimentation des enfants vulnérables au centre résidentiel MED a suivi un programme bien établi avec le consentement des enfants et l'avis de leur nourrice. Quotidiennement et particulièrement les matins, les enfants prennent de la bouillie à tous les petits déjeuners avant de se rendre à l'école. Ils ont également une alimentation variée. Ce programme alimentaire est établi en fonction de l'approvisionnement et de la disponibilité en stock et c'est cela que requiert régulièrement



le contrôle du nutritionniste. De ce fait, sur instruction du nutritionniste, des aliments trop gras, trop sucrés ont été évités. Ce programme est sous la responsabilité de la Nourrice Mme GBADEGBEGNON Nathalie en collaboration avec les responsables du centre et surtout avec l'appui direct du directeur Exécutif.

IV.2.2. Programme Santé

Les enfants du centre MED ont reçu un programme de santé à deux (2) niveaux conformément aux prescriptions données par le Conseil d'Administration de MED : le programme curatif et celui préventif auquel il faut ajouter la boîte à pharmacie sous la supervision de Mme ASSOTI Honorine responsable du centre.

a. La Prévention

Il s'est agi dans ce programme de la vaccination des enfants contre certaines maladies infantiles et contagieuses enregistrées souvent chez les enfants en Afrique subsaharienne et plus précisément au Togo. Ce programme a tablé au cours de l'exercice 2015-2017, essentiellement sur la lutte contre les vers intestinaux où tous les enfants prennent par trimestre de l'Albendazole, associé à l'Amoxicilline pour lutte contre les plaies intestinales. Quand à ce qui concerne la lutte contre le paludisme, chacun des lits des enfants est équipé de moustiquaires imprégnés. Il faut relever qu'aucune vaccination n'a été administrée aux enfants du centre pour des raisons de manque de moyen.

b. La Boîte A Pharmacie

Pour le compte de l'année 2015-2017, la boîte de premier secours a été ravitaillée trois fois par semaine pour des raisons de maux de tête, des maux de ventre et des blessures en majorité enregistrées sur les pieds des garçons. Au terme de l'exercice 2017, la boîte à pharmacie est presque sans produits.

C. Le Programme Curatif

Il a été enregistré déjà à la veille de la rentrée scolaire 2015-2016, plus précisément en septembre 2016, un certain nombre d'enfants dont 6 particulièrement ceux venus de Kpendjal (Région de la savane) qui ont souffert de problème d'acclimatation, liés à l'eau. Des abcès au niveau de la poitrine d'une jeune fille d'entre eux ont été les quelques maladies. La deuxième catégorie de maladie enregistrée est le paludisme dont deux jeunes filles Catherine et Reine ont été victimes dans le courant du mois de février 2016. Traitées au Centre Médico Social (CMS) de Doumasséssé, elles ont poursuivies le traitement au centre.

Au cours du mois de mars, une épidémie de varicelle a sévi à l'école Primaire Publique Dodomé où la majorité des enfants du centre ont été scolarisés. Par conséquent, les enfants ne sont pas laissés pour compte. Après leur contamination, s'en est suivi ceux du collège. Presque 80% des enfants du centre ont été affectés. Ils ont tous été traité soigneusement et bien portant. Aujourd'hui, on peut remarquer qu'aucune trace de cette maladie n'a été relevée sur leur peau.

En somme, les enfants du centre sont en bonne santé. Par ailleurs, l'intégration à un nouveau climat par les enfants venus du nord du Togo a été un processus d'accompagnement psychologique où le détachement à la famille proche a marqué les enfants. Cependant au terme de l'exercice 2016, chacun des enfants souhaite rester et achever leur cursus scolaire afin de regagner leur milieu social avec un statut plus valorisant.



IV .2.3. Programme Éducation

L'éducation des enfants est le socle sur lequel l'ONG "MED" investit toute son énergie. Ils ont été 19 enfants en interne au centre d'accueil résidentiel de "MED" dont treize (13) au primaire parmi les quels huit (08) filles et 05 garçons. Six (06) au collège dont un (1) garçon.

Ils suivent un planning de cours d'appui (cours répétition dans presque 90% des matières). Ces cours d'appui sont organisés pour permettre aux d'être éveiller et augmenter leur potentialité intellectuelle sous la responsabilité de Mr ANKRAH Adoté Apéléte,

volontaire nationale, appuyé par des volontaires expatriés. Ces cours sont donnés au centre à des heures où certains volontaires expatriés encadrent les enfants dans leurs exercices de maison.

a. Tableau des enfants du centre MED scolarisés 2015-2017

Les enfants en institution au centre est de treize (13) filles et six (06) garçons répartis au primaire comme au collège.

➤ Au primaire

sexe	classe	CPI	CPII	CEI	CEII	CMI	CMII	TOTAL
Filles		01	01	02	02	02	00	08
Garçons		00	00	02	01	01	01	05
TOTAL		01	01	04	03	03	01	13

Au primaire, les filles représentent 61,54% soit 8 sur les 13 enfants scolarisés et 38,46% soit 5 sont des garçons. Un seul enfant a été candidat pour l'examen de CEPD (Certificat d'Etude du Premier Degré) et 53,85% sont au Cours Élémentaire (CE).

➤ Au collège

Tableau de répartition de réussite des enfants par classe

sexe	classe	6èm	5èm	4èm	3èm	TOTAL
Filles		3	1	1	0	5
Garçons		1	0	0	0	1
TOTAL		4	1	1	0	6

Sur les six (06) enfants inscrits au collège, il n'y a qu'un (1) garçon avec (5) soit 83,33% de filles. Les enfants en classe de 6ème représentent 66,67% (4) et respectivement un (1) en 4ème et 5ème. Le centre n'a pas d'enfants en classe d'examen au second degré (3èm).

b. Tableau de taux de réussite au cours de l'année scolaire 2015-2016

➤ Au primaire

	CPI		CPII		CEI		CEII		CMI		CMII		TOTAL
	Echec	réussite	échec	Réussite	échec	Réussite	échec	réussite	échec	réussite	échec	réussite	
Filles	00	01	00	01	00	02	00	02	01	01	00	00	08
Garçons	00	00	00	00	00	02	00	01	00	01	00	01	05

Ttal	00	01	00	01	00	04	00	03	01	02	00	01	13
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, le centre MED a enregistré un taux de réussite de 92,31% avec un seul échec (une fille) enregistré en classe de CMI. Cependant cet échec est dû à un faible niveau en français et en calcul malgré les cours d'appui.

➤ **Au collège**

Classe Sexe	6èm		5èm		4èm		3èm		TOTAL
	échec	réussite	échec	réussite	échec	réussite	échec	réussite	
Filles	00	03	01	00	01	00	00	00	05
Garçons	00	01	00	00	00	00	00	00	01
TOTAL	00	04	01	00	01	00	00	00	06

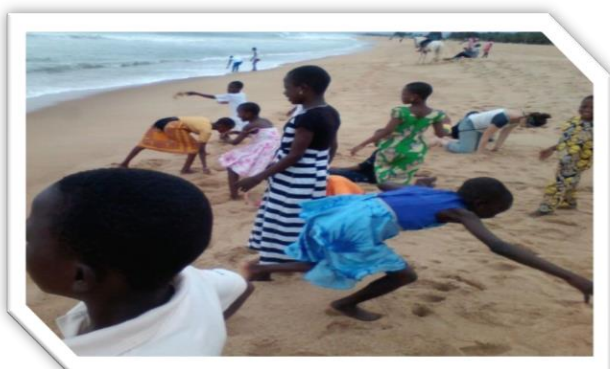
Il a été enregistré au collège un taux de réussite de 33,33% soit (4) sur les six (06) collégiens. Les deux (02) jeunes filles en classe 4ème et 5ème ont toute échoué avec une moyenne faible. Cet échec est principalement dû à niveau très faible de ces filles.

IV.2.4. Programme Culture Et Loisirs

Pour un meilleur épanouissement des enfants, un programme de loisirs est planifié hebdomadairement. Les animateurs socioculturels organisent des séances d'animation de danses folkloriques et culturelles, du théâtre, de la peinture, des découvertes et jeux ludiques divers. Des sorties sont aussi programmées avec des volontaires expatriés. Les activités intenses de loisirs sont concentrées pendant les périodes de vacances et de congés. En dehors des loisirs hebdomadaires et des fêtes officielles, il a été organisé

onze (11) journées récréatives au cours de l'exercice 2016. Il est à noter qu'elles sont organisées soit au centre, soit lors de sorties. Pour soutenir l'alimentation des enfants, le centre reçoit l'appui en vivres en nature (dons) de différentes personnes de bonne volonté, des partenaires dont principalement l'association 1-2-3 Togo. Ces charges alimentaires ont représenté 35 % du budget annuel du centre d'accueil MED.

- *Les enfants à la plage.*





- o *Participation à l'anniversaire de l'artiste KING MENSAN à Agbrafo (Pf Lacs)*

- o *Activités ludiques au centre :*

- o *Initiation et encouragement des enfants du centre à l'amour de la lecture :*

- o *Réception de dons de bonnes volontés :*



IV.2.5- Etablissement D'actes De Naissance

Certains enfants du centre ont bénéficié durant cette année, de leur toute première pièce d'identité qui est, l'acte de jugements supplétifs sur requête du fait que les dossiers d'examen doivent être prêts afin de participer à l'examen

IV.2.6- Réinsertion En Famille Et Recrutement

a. Réinsertion En Famille

La recherche permanente du meilleur cadre de vie de l'enfant amène les responsables du centre à faciliter la réinsertion d'un certain nombre d'enfants qui volontairement ont accepté intégrer leur propre famille. Ainsi (3) enfant notamment Clémentine, Akpéné et Reine ont regagné leur famille respective sur demande expresse de leurs parents à la suite des démarches du directeur exécutif du centre. Ces enfants ont bénéficié à la veille de la rentrée scolaire 2016-2017, de kits scolaires et continuent de bénéficier d'un programme de suivi et d'assistance à domicile et à leurs écoles respectives.

a- Recrutement de nouveaux enfants en situation difficile

A l'orée de la rentrée scolaire 2016-2017, quatre (04) enfants ont été admis augmentant ainsi l'effectif des enfants. Il s'agit de seulement des garçons : ATIVI Emmanuel, TCHEDRE Abdoul, AMEGNENOU Samuel et APEMEKOU Marc. Les conditions de vie et la maltraitance subie par ces

212 rue Barbara 77310 Saint -Fargeau -Ponthierry Site Web <https://www.associationmed.org>

E-mail : amed@associationmed.org / amed_togo@yahoo.fr Cel : 0618121504/ (0033) 618121504

derniers (orphelins) de la part leurs proches parents a conduit l'organisation à leur accorder une attention particulière et à leur accorder un malgré les difficultés du centre.

V. Difficultés /Recommandations

V.1. les Difficultés

Les difficultés rencontrées dans cette année ont été d quatre ordres

V.1.1. Gestion ressources humaines

Le manque de ressources humaines nécessaires fait place à un cumul de poste. En d'autres termes, la nourrice joue à la fois le rôle de gouvernante, de cuisinier, de responsable du personnel d'appui et de l'éducateur spécialisé. Le reste du personnel est constitué principalement de bénévoles nationaux et expatriés, de volontaires nationaux et expatriés. Seule la nourrice reçoit des perdièmes sous forme d'allocation de déplacement.

V.1. 2. Prise en charge des enfants

La culture du leadership au centre donne souvent place à de petites querelles qui sont habituellement réglées par les responsables du centre en concert avec le major des filles et le major des garçons. La convoitise exprimée par certains cohabitants fait souvent objet de mépris de la part de ces derniers. Cette situation fait place à un climat de crainte de violence dont les enfants peuvent faire objet. Ce qui oblige les encadreurs à prêter beaucoup attention et à mettre en place des stratégies pour une permanence au centre.

V.1.3. D'ordre matériel

Le centre vit principalement sur l'octroi de dons volontaires de la part des personnes de bonne volonté. Il faut une instabilité des ressources propres de l'organisation puisque ne disposant pas de fond propre. Il est noté le manque de matériels didactiques pour le soutien scolaire ; le manque de matériels au niveau des dortoirs et du réfectoire ; l'insuffisance de nourritures dans le stock ; la manque d'effets vestimentaires et surtout des habits de sortie en cas d besoin; l'insuffisance de garnitures pour les jeunes filles; le manque de pâtes dentifrices et de brosse pour nettoyer les dents; le manque de savons et de détergents pour les toilettes. Tout ceci entraîne souvent des endettements auprès des bonnes femmes revendeuses dans le quartier qui abrite le centre pour assouvir le problème de complément d'alimentation.

V.1.4. Recherche et fidélisation des partenaires

Dans le cadre de l'accompagnement et de l'assistance des enfants, le centre de l'ONG "MED" n'a pas un partenaire fixe en dehors de l'association 1-2-3 Togo, avec qui l'organisation MED a signé une convention de parrainage des enfants. Mais il faut noter des promesses notables de la part de certaines associations qui sont restées sans suite malgré les efforts que ne cesse de déployer la direction exécutive.

V.2. Recommandations

Il s'agit de :

- ✓ recruter et signer un contrat avec le Directeur Exécutif ;
- ✓ doter le centre d'un forfait financier tout les mois ;
- ✓ doter le centre de "MED", d'un centre d'accueil conventionnel répondant aux normes internationales ;
- ✓ doter la direction exécutive de moyens financiers pour recruter un personnel compétent et qualifié ;
- ✓ trouver des partenaires pour assouvir une fois pour de bon le problème d'alimentation et autres en faveur des enfants du centre ;
- ✓ trouver des partenaires fiables ;
- ✓ faire un contrat avec une centre médico-social ;

212 rue Barbara 77310 Saint -Fargeau -Ponthierry Site Web <https://www.associationmed.org>

E-mail : amed@associationmed.org /amed_togo@yahoo.fr Cel : 0618121504/ (0033) 618121504

Conclusion

En somme pour le compte de l'année 2016, le centre d'accueil résidentiel a évolué sur le plan effectif en termes d'admission d'enfants avec une majoration de 4 enfants en majorité de petits garçons. Les activités socio culturelles ont aussi connu une certaine évolution et amélioration dues aux différents apports des volontaires. En outre, les résultats scolaires de fin d'année 2015-2016 ont présenté seize (16) admis sur dix-neuf (19) enfants scolarisés soit un taux de réussite de 84,21%. Un effort salubre qu'il faut améliorer pour un déficit prochain de 100%.

L'exercice 2016 peut être considéré comme une période traversée par beaucoup plus de tumultes liés d'une part aux ressources limitées de l'organisation qui fait face à nombre de déficit à relever, et au nombre pléthorique d'enfants en situation difficile qui nécessite de meilleure condition de vie d'autres.